

## Prévention du risque de chute de hauteur dans l'agriculture gersoise

Le 19 décembre 2019, à l'initiative de la DIRECCTE du Gers et de la MSA Midi-Pyrénées Sud, une formation relative au travail en hauteur a été dispensée aux membres de la CPHSCT du Gers par un organisme de formation.

Cette formation, composée d'une partie réglementaire et d'une partie de mise en situation, avait pour objectif de sensibiliser les partenaires sociaux aux mesures de prévention liées au travail en hauteur, ainsi qu'à la ténacité à maîtriser lors de l'utilisation d'équipement de protection individuelle.

A la suite de cette formation, et au regard de l'accidentologie liée à la chute de hauteur dans le secteur agricole (3ème cause des accidents mortels au travail), la CPHSCT du Gers va mener, au cours de l'année 2020, une campagne de prévention du risque de chute de hauteur.

Cette campagne de prévention

sera notamment déployée lors de foires agricoles gersoises (notamment en février à la foire de Barcelonne du Gers et en juin à la foire des Entreprises du Territoire 32 à l'Isle de Noé), ainsi que lors de réunions d'information organisées sur le département à destination des travailleurs agricoles (employeurs / salariés).

Cette action permettra de faire le lien avec les actions de prévention menées, en partenariat, par le Ministère du Travail, l'OP-PBTP, la CNAM, la CNRACL et la MSA pour sensibiliser les professionnels et les particuliers aux risques du travail en hauteur : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/sensibilisation-chutes-de-hauteur-pas-droit-a-l-erreur>

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter la CPHSCT du Gers par mël à l'adresse suivante : [cphsct32@laposte.net](mailto:cphsct32@laposte.net)